



GARDER JUSQU'À 2 JOURS de TÉLÉTRAVAIL JE SIGNE !

25 Juin 2026

Suite à lettre adressée le 9 juin par Guillaume Faury à tous les salariés du groupe Airbus, **la CFDT** a répondu par une [lettre ouverte adressée à notre CEO dès le 10 juin](#). Vous avez été nombreux à nous remercier pour cette initiative.

Près de 2 semaines se sont écoulées **sans réponse de sa part**.

La CFDT a cependant rencontré Catherine Delmotte, **DRH Airbus France**. Elle nous **a confirmé que** l'accord de 2024 sur la Qualité de la Vie et les Conditions de Travail continuera à s'appliquer, y compris le chapitre sur le télétravail. **En théorie rien ne change**, "le télétravail continuera de reposer sur un accord entre salarié et manager, dans la limite de 2 jours par semaine en moyenne mensuelle".

Sauf que les managers ont désormais une consigne, venue du PDG, de ne pas accepter plus d'un jour par semaine. Que va-t-il se passer dans la pratique ? **Selon toute vraisemblance, et malgré les propos lénifiants de certains sur le fait que l'accord nous protège, la plupart des managers n'autoriseront plus qu'un seul jour de télétravail, et remettront en cause les autorisations déjà données pour 2 jours par semaine !**

Pour la CFDT, il s'agit d'une **application déloyale de l'accord de 2024**, qui revient à rendre impossible le télétravail jusqu'à 2 jours par semaine. **Sur ce thème, nous étudions avec les juristes de notre fédération l'éventualité d'un recours en justice.**

Rappelons que **pour ceux qui ont déjà une autorisation de télétravail régulier**, la remise en cause de cette autorisation nécessite **une justification écrite par le manager**, et ne peut se faire qu'avec un préavis d'un mois.

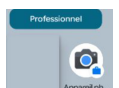
Nous invitons tous les salariés qui vont recevoir ce type de demande à nous contacter et à nous communiquer cet écrit. Le respect de l'accord ne permet pas que la justification soit une consigne générale du PDG, puisque l'accord précise bien que c'est au manager local d'évaluer le niveau de télétravail compatible avec la réalisation du travail du salarié, en tenant compte de l'organisation de l'équipe.

Comme à son habitude, **la CFDT accompagnera les salariés** et veillera au respect de leurs droits. **Elle est également solidaire des managers** qui vont devoir faire le « sale boulot » et gérer le mécontentement des salariés de leur équipe

A court terme, nous vous proposons de [signer une pétition](#) pour le maintien de la possibilité de 2 jours de télétravail par semaine. Un très grand nombre de signatures serait un signal fort montrant votre détermination à faire respecter 100% de l'accord télétravail.



A scanner avec l'appareil photo de votre tel en mode pro !!



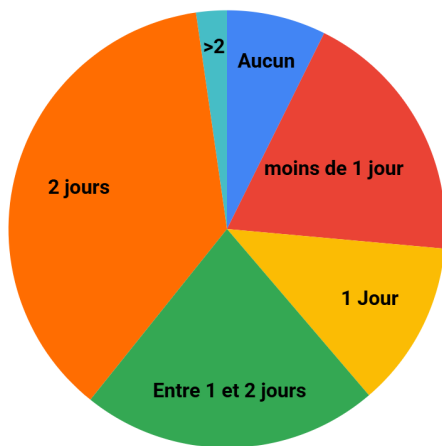
Le fait de scanner ce QR code pour signer la pétition constitue une "action volontaire", au sens de l'article 8.1 de "l'accord de groupe relatif au dialogue social et à l'aménagement des consultations ponctuelles et récurrentes au sein du groupe Airbus en France" signé le 20 décembre 2024, qui stipule: "Concernant les échanges et partages collectifs, cette utilisation est encadrée. Ainsi, l'utilisation du mail, du chat, des réunions google meet, la création de drive, de GSite, la création de communauté sur le Hub n'est autorisée concernant les échanges collectifs qu'entre l'Organisation Syndicale, les représentants élus ou désignés de cette Organisation Syndicale et/ou les adhérents de l'Organisation Syndicale. On entend par adhérents tous salariés adhérents de l'Organisation Syndicale ou tous salariés ayant fait une action volontaire pour participer à l'échange."



RÉSULTAT DE NOTRE SONDAGE "TÉLÉTRAVAIL" : UN APPEL À L'ACTION !

25 Juin 2026

Combien de jours de télétravail par semaine:



Participation: 2400 réponses
90% de cadres

66% des personnes qui télétravaillent
le font plus de 1 jour par semaine
42% 2 jours par semaine

Quelles actions sont privilégiées :*

- 66% Signer une pétition
- 45% Se rassembler devant les locaux de la Direction

"Le télétravail est devenu un **pilier de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle**,désengorger les routes et aider à la réduction de la pollution. Il ne faut pas voir ce dispositif se désagréger !"

"Les choix d'organisation font que **les équipes sont souvent multi sites**. Nous ne pouvons pas collaborer ensemble autrement que par **Gmeet**. Le télétravail **n'a donc pas d'incidence sur notre "performance"** collective au sein de l'équipe. "

Les salariés parlent ..

"**Les locaux ne sont clairement pas adaptés** à un retour sur site de 4 jours par semaine..."

"Le télétravail me permet **d'optimiser la gestion vie pro / vie perso moins de distraction, plus de concentration** et accessoirement tendance à faire **plus d'heures en télétravail...**"

"Personnellement, ces jours de télétravail sont toujours **plus productifs** en ce qui me concerne car ils me permettent de m'isoler et d'**être plus concentré** sur des tâches de fond"

* Sondage : Résultats complets à venir

PLUS D'INFOS ? SUIVEZ-NOUS ! G groupe: [DL-info-CFDT-ADS](https://www.linkedin.com/company/dl-info-cfdt-ads)

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS ! Mail : CFDT_ADS@airbus.com